

*Accord de libre-échange Canada—États-Unis*

Pourtant, le débat sur le libre-échange a donné deux résultats utiles. Tout d'abord, il a encouragé le Canada et les Canadiens à réfléchir au type de société qu'ils souhaitent. Comme les élections l'ont démontré, la plupart des Canadiens de ma circonscription de Saskatoon—Clark's Crossing et de partout ailleurs au Canada ont dit «non» au genre de Canada que le gouvernement actuel voudrait proposer. Ensuite, il a fait ressortir l'orientation néo-conservatrice que le gouvernement actuel et le monde des affaires voudraient donner à notre pays.

En réalité, l'Accord de libre-échange représente une constitution économique pour le Canada. Il fait en sorte que le marché décide en dernière analyse du sort des importantes questions économiques et sociales que nous, Canadiens, avons toujours considéré comme étant en partie l'apanage de nos gouvernements élus démocratiquement. Il ne vise pas seulement le monde du commerce ou des affaires. Il vise bel et bien à modifier le tissu social de notre pays.

Il y a lieu de signaler que depuis une décennie, à peu près toutes les associations d'affaires qui ont appuyé l'Accord de libre-échange se sont efforcées d'installer un ordre social et économique néo-conservateur tant au niveau fédéral qu'au niveau provincial. Comme nous l'avons appris aujourd'hui à la Chambre, elles réclamaient hier encore l'examen du financement des programmes sociaux au Canada. Cela donne aux adversaires de l'Accord de libre-échange des raisons légitimes de soupçonner que les programmes sociaux et les subventions au développement régional sont menacés.

Il ne s'agit pas d'un accord commercial mais d'un programme politique, social et économique totalement inacceptable aux yeux de la majorité des Canadiens, comme les résultats des élections du 21 novembre l'ont prouvé. Le gouvernement conservateur a cédé à ses amis des grandes entreprises. C'est en effet celui qui paie qui mène la barque.

Cet accord est tellement désavantageux pour le Canada que nous ne pouvons pas tout couvrir en seulement 20 minutes. Je vais donc traiter de seulement deux aspects, soit l'agriculture et les programmes sociaux et de santé.

Nous nous rappelons tous des déclarations des ministres qui soutenaient que l'agriculture n'était pas négociable. Elle a toutefois été prévue dans l'accord malgré les avis contraires de la plupart des organismes agricoles et de la Commission Macdonald. C'est de loin l'article le plus important de l'Accord de libre-échange.

Et l'agriculture? Tous les députés savent que la plupart des agriculteurs s'opposent au libre-échange. La Fédération canadienne de l'agriculture, le plus grand

organisme canadien représentant des agriculteurs, a déclaré que l'accord «menace de nombreux secteurs de l'agriculture et est inacceptable dans sa forme actuelle». La Commission du blé de la Saskatchewan affirme que l'accord portera un dur coup à la Commission canadienne du blé et à d'autres offices de commercialisation. Le comité consultatif de la Commission canadienne du blé soutient la même chose. Le Syndicat national des agriculteurs et les fédérations d'agriculteurs du Québec, de la Nouvelle-Écosse et de l'Ontario sont tous fortement opposés à l'accord. Même certains conseillers du gouvernement ont déclaré que l'Accord de libre-échange nuirait au secteur agricole.

• (2050)

Pourquoi cette mesure suscite-t-elle autant d'opposition si le gouvernement la juge aussi favorable? Nos agriculteurs reconnaissent que la gestion de l'offre d'une grande variété de produits agricoles est compromise.

En fin de semaine dernière, je me suis entretenu avec des porte-parle de secteurs soumis à la gestion de l'offre dans ma circonscription qui compte de nombreux producteurs d'oeufs, de dindons et de poulets et 75 à 80 p. 100 des producteurs du secteur laitier de la Saskatchewan. Ils craignent tous que cet accord ne compromette leur survie. La suppression des tarifs et l'élargissement des quotas généraux et supplémentaires menacent le système de la gestion de l'offre du Canada, qui a jusqu'ici bien servi et les producteurs et les consommateurs. Les dispositions qui donnent aux producteurs accès à des importations américaines moins coûteuses constituent une menace réelle pour nos exploitations agricoles et nos collectivités rurales.

Le gouvernement affirme aux agriculteurs qu'ils n'ont pas à s'inquiéter, que les offices de commercialisation sont en sécurité. Les agriculteurs de la Saskatchewan ne l'ont pas cru le 21 novembre et ils ne le croient pas davantage maintenant. Et cela, pour une bonne raison.

Lors du débat récent avec M. Michael Dukakis dans le cadre des élections présidentielles, M. Bush, le président élu, a soutenu qu'il s'opposait à la gestion de l'offre. Le gouvernement du Canada a souscrit à la position adoptée par sa contrepartie américaine au GATT en vue de supprimer l'article 11 qui permet la gestion de l'offre. Il n'est pas étonnant que les agriculteurs dont les produits sont soumis à la gestion de l'offre s'estiment menacés par cet accord et par le gouvernement.

Les céréaliers craignent pour la survie de la Commission canadienne du blé et ils ont fait des démarches pour protester au cours des dernières semaines. La liste en est très longue.